



## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 19 avril, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 10 avril 2012, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

#### **ETAIENT PRESENTS**

Monsieur Philippe VIVIER,  
Madame Claudine COUVRAT,  
Monsieur Arnaud MABIRE,  
Monsieur Jean-Pierre COLLAS,  
Monsieur Eric LANDAU,  
Madame Viviane HUYGHE,  
Monsieur Alain SIMARD,  
Madame Maryvonne DIVETOT,  
Monsieur Régis PETIT,  
Madame Caroline LEFEBVRE-DESJARDINS  
Monsieur Patrick LECLERC,  
Madame Antonia TAUPIN.

#### **ETAIENT ABSENTS EXCUSES**

Madame Nicole CAMILLERI Pouvoir à Claudine COUVRAT,

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents ou représentés : 12  
Nombre de membres votants : 12

≈oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu du 20 mars 2012 est adopté à l'unanimité.

## BATIMENT COMMUNAL

- Assainissement CRESSON-PINGRET-BAVYE, route de la vallée, Assainissement endommagé suite à des travaux d'électricité pour le bâtiment communal. EAD gère ce problème,
- Une formation destinée aux utilisateurs du bâtiment communal est prévue le 26 avril 2012 à 14 heures,
- BABEL - Compte rendu 6 suite à la réunion du 28 mars 2012,
- BABEL - Planning provisoire au 16 novembre 2011,
- BABEL - Planning prévisionnel 28 mars 2102,
- BABEL - Compte rendu 6 Réunion du 28 mars 2012,

## DELIBERATIONS

- **DB2012.017 Convention de mise à disposition – Nathalie ORACE**  
*Les membres du Conseil Municipal donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature d'une prolongation de la convention de mise à disposition avec le SIVOS de Normanville et Saint Germain des angles.*  
*Agent concerné : Nathalie ORACE*  
*70 Domaine des Pêcheurs*  
*27930 Normanville*  
*Adjoint du patrimoine 2ème classe – Poste de bibliothécaire*
- **DB2012.018 - Projet de restauration de berges sur la Commune de Normanville**  
*Les membres du Conseil Municipal approuvent le principe du projet de restauration de berges sur la Commune de Normanville proposé par le Syndicat Aval de la Vallée de l'Iton (SAVITON) et prennent note du coût communal de 14 051 euros et souhaitent l'étude sur le reprofilage du lit majeur de la rivière.*  
*Ce projet sera proposé au budget communal 2013.*
- **DB2012.09 - Centre de Gestion Protection sociale – Mise en concurrence**  
*Le Conseil municipal,*  
*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,*  
*Vu le Code des Assurances,*  
*Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6,*  
*Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents*  
*Vu la Directrice 2004/18/CE du Parlement Européen et du Conseil du 31 mars 2004, relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services,*  
*Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 09/02/12, approuvant le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire,*  
*Vu l'exposé du Maire ou du Président,*  
*Vu les documents transmis (courrier et calendrier prévisionnel),*  
*Le Conseil Municipal*  
*Décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre de Gestion de l'Eure va engager en 2012 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984*

Et

Prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrit par le CDG27 à compter du 01/01/13.

- **DB2012.020 - Contrat d'assurance des Risques Statutaires.**

*Le Maire expose :*

*L'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents*

*Que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques*

*Le conseil après en avoir libéré*

*Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26*

*Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres De Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux*

*Décide :*

*Article unique: La commune charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à l'adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.*

*Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :*

*Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. :*

*Décès, accident du travail, maladie ordinaire, maladie/longue durée, maternité – paternité -adoption,*

*Agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. :*

*Accident du travail, maladie grave, maternité – paternité - adoption, maladie ordinaire.*

*Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules.*

*Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :*

*Durée du contrat : 3 ans, à effet du 01/01/2013. Régime du contrat : Capitalisation*

- **DB2012.021 - SIVOS de Normanville et Saint Germain des Angles.**

*Au regard des questions de sécurité, de complexité de l'organisation de la vie scolaire, et afin d'apporter les meilleures conditions d'enseignement et d'encadrement, les membres du Conseil Municipal souhaitent à l'unanimité, regrouper sur un seul site l'ensemble des classes du regroupement scolaire et donnent mandat aux représentants de Normanville pour convoquer un conseil extraordinaire du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles avec en objet la fermeture de la classe de Saint-Germain des Angles.*

<b>COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS</b>
-------------------------------------

- GEA - Prévention déchets le 10 avril 2012,
- GEA - Conseil d'Agglomération 12 avril 2012,
- GEA - Ordre du jour Conseil Agglomération 12 avril 12,  
Délibération 1 & 44
- GEA - PV Réunion Festival impressionniste 2013,
- Centre de Loisirs AG le 28 mars 2012,
- GEA - 5ème Com 28 mars 2012,
- GEA - Com Finances Convocation & ordre du jour,
- Office Tourisme Développement offre randonnées,
- GEA - 3ème Com ordre du jour 3 avril 2012.

## COURRIER DU MAIRE

- ADEME - Appel candidature rénovation éclairage public des communes de moins de 2 000 habitants – Prévoir cet appel pour la nouvelle tranche des LED des Domaines Château/Pêcheurs,
- CEDFF – Centre d’Information sur les droits des femmes et des familles - Demande de subvention. Cette demande est reportée au prochain budget municipal de 2013,
- Madame BRUNON – M. & Mme DUCLOUX et M. & Mme PELLIER demandent la pose d’un miroir pour sortie du Chemin du Mont Moulant. – Les élus demandent de faire un devis pour la pose d’un miroir avec une sécurité pour le col,
- 

## QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- Conseil Général - Arrêté circulation commune Amfreville sur Iton,

A compter du 2 avril jusqu’au 3 août 2012 la circulation est interdite sur la RD 61, ce qui entraîne une circulation plus dense sur la RD52 (Route de la vallée) & RD155 Route de Louviers) qui traverse notre commune, notamment un passage plus important de camions. Monsieur VIVIER demande de prévenir la gendarmerie pour les contrôles de vitesse,

- GEA – Une réunion SPANC pour les assainissements individuels est fixée au 10 mai 2012 à 18 h 30 à la Salle des Fêtes de Normanville,
- GEA - Conférence des Maires le 4 avril 2012,
- Inspection académique - Fermeture de Classe.pdf

Réunion publique le 13 avril 2012 à 20 h 30 – Voir délibération ci-dessus DB2012.021

**ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :**

<b>Philippe VIVIER</b>	<b>Arnaud MABIRE</b>	<b>Claudine COUV RAT</b>
<b>Jean-Pierre COLLAS</b>	<b>Eric LANDAU</b>	<b>Nicole CAMILLERI</b>
		Absente excusée <i><u>Pouvoir à Claudine COUV RAT</u></i>
<b>Maryvonne DIVETOT</b>	<b>Caroline LEFEBVRE- DESJARDINS</b>	<b>Antonia TAUPIN</b>
<b>Viviane HUYGHE</b>	<b>Patrick LECLERC</b>	<b>Régis PETIT</b>
<b>Alain SIMARD</b>		